

Moins de neige, plus d'Etat

En société civilisée, la décence gouverne les comportements individuels et les relations interpersonnelles, du moins aussi longtemps que des intérêts économiques ne sont pas en jeu. Car dès qu'il s'agit d'argent, il n'y a souvent plus de retenue et la bienséance même fait place à un cynisme avoué, qui ne s'embarrasse d'aucune incohérence.

A cet égard, le comble de l'indécence vient d'être atteint par les milieux touristiques. Dans une lettre-circulaire aux parlementaires fédéraux, les dirigeants des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, appuyés par leurs employés (via leur fédération centrale Union Helvétia), ainsi que les transporteurs à câbles et les écoles suisses de ski, tous ensemble réclament l'extension à leurs branches de prestations de l'assurance chômage pour cause d'intempéries.

Selon la loi et la pratique actuelles, seuls le bâtiment et certains secteurs mineurs dépendant de la construction bénéficient d'une indemnisation en cas d'intempéries. Le Conseil fédéral, compétent pour la détermination des branches concernées, a jusqu'ici bien résisté aux revendications tendant à l'allongement de la liste, qui figure à l'article 65 de l'Ordonnance du 31 août 1983. Le voilà maintenant sous la pression des parlementaires qui vont appuyer la demande des milieux touristiques, elle-même signée entre autres par deux conseillers nationaux, respectivement en leur qualité de président de la Fédération suisse du tourisme (F. Steinegger, radical/Uri), et de directeur de la Société suisse des hôteliers (F. Districh, PDC/Berne).

Ainsi, les chantres du moins d'Etat, les protagonistes de la privatisation, les purs et durs de l'USAM, Pierre Moren en tête, se retrouvent pour lutter ensemble contre leurs propres principes, dès lors que leur intérêt le commande. La météo leur joue des tours? L'Etat-providence y pourvoira. Moins de neige, plus d'Etat.

L'incohérence est si évidente, si indécence, que même la NZZ (17.2.1988) la dénonce comme *étrangère à notre système économique*, dont elle se veut la vigilante responsable. Elle ironise même sur les revendications attendues; pourquoi pas l'industrie des boissons quand l'été est trop frais, ou celle du chocolat quand il est trop chaud? Car, avec un peu d'imagina-

tion et de souplesse dans l'application du principe de causalité, on peut faire de la météo une variable indépendante dont l'évolution déterminerait celle des affaires dans la plupart des secteurs économiques (si, si, réfléchissez un peu et méditez sur la place prise dans notre société par les prévisions météo).

Pour contradictoire qu'elle soit, la revendication des milieux touristiques risque bien d'aboutir, et cela tout simplement parce qu'elle s'insère sans problème dans le réseau existant des aides en tous genres à l'économie privée, qui vont de l'octroi de mandats permanents au subventionnement proprement dit, en passant par la délégation de tâches, le cautionnement, le prêt sans intérêt ou la garantie de déficit. A elles seules, les quelque 150 organisations dites «semi-étatiques» en jargon fédéral, alors qu'elles sont le plus souvent privées selon leur statut juridique, touchent des subventions annuelles qui doivent approcher le milliard de francs. On retrouve en bonne place les organisations touristiques, avec une corporation de droit public, l'Office national suisse du tourisme (27 millions au budget 1988), la Fédération suisse du tourisme (120 000 francs pour son centre de documentation), ou la Société suisse de crédit hôtelier (nouveau prêt sans intérêt de 80 millions sur dix ans), sans parler des cotisations à l'Organisation internationale du tourisme (347 000 francs), ni des «participations aux pertes» des coopératives de cautionnement des arts et métiers (870 000 francs).

En économie libérale, le secteur privé se veut le moins réglementé, normalisé, surveillé et imposé possible, afin que les entreprises et leurs patrons puissent prendre, dans des conditions-cadres pas trop contraignantes, les risques inhérents à leurs activités. Fort bien, mais alors qu'ils assument ces risques et s'abstiennent de recourir à la garantie contre les risques à l'exportation, à l'investissement ou à la météo. Passe encore pour la grêle, les inondations ou la sécheresse, qui peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'agriculture. Mais non à la neige — ou plutôt à son manque — comme motif d'indemnisation au titre de l'assurance chômage. Moins de neige, pas plus d'Etat.

L'avenir du futur (2)

(jd) Le rapport du groupe d'experts sur les scénarios énergétiques — pour l'heure on ne dispose que d'un résumé — a été mal reçu par les partisans de l'énergie nucléaire. Ces derniers reprochent au rapport de ne pas fournir des bases sérieuses pour les décisions à venir en matière de politique énergétique; un reproche partagé par les trois experts qui ont démissionné à la fin de l'année dernière.

Par définition, les scénarios proposés (DP 895) n'ont pas un caractère définitif; ils reposent sur des hypothèses et des conditions préalables dont on ne peut garantir qu'elles se réaliseront complètement; ils supposent que les mesures à prendre auront bien les effets attendus. Cela étant dit, il est paradoxal d'observer que ceux qui aujourd'hui s'effraient de l'insuffisance des données sur lesquelles sont bâtis les scénarios ont toujours défendu sans esprit critique et en méconnaissance profonde des effets écologiques, économiques et sociaux le développement du nucléaire.

En réalité, aucune étude prospective sur un horizon de 40 ans ne peut décrire l'avenir avec une certitude absolue. L'intérêt du travail effectué par les experts réside dans la réduction de la marge d'incertitude de la politique énergétique; grâce aux études nombreuses effectuées dans le cadre de ce travail, on passe du scénario de la fatalité nucléaire issu d'une perception étroite de la réalité à un éventail de choix. S'il y a encore des zones d'incertitude quant aux effets précis des différents scénarios envisageables, les certitudes des inconditionnels du nucléaire paraissent aujourd'hui plus fragiles encore.

Parce que l'enjeu est de taille, parce que, une fois n'est pas coutume, différents choix sont possibles dont les avantages, les inconvénients et les coûts sont estimés, DP présentera en détail ce rapport et sollicitera des avis sur ce sujet.

Evolution de la consommation d'énergie

Dans le scénario du statu quo, c'est-à-dire si l'évolution se poursuit dans la

ligne de la politique énergétique actuelle, la demande finale en 2025 augmentera de 36% par rapport à celle de 1985, alors même que les rendements s'amélioreront de manière sensible grâce au progrès technique.

Augmentation de rendement en % — 1985-2025

Pétrole	12
Gaz	102
Charbon	86
Bois	25
Electricité	84
Total	36

Comparativement à la politique du statu quo, les mesures envisagées dans le cadre des trois scénarios principaux — référence (R), moratoire (M), abandon (A) —, permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie. A la suite des deux crises pétrolières, on a mis l'accent sur les possibilités d'économiser les énergies fossiles. Cet effort n'a pas touché l'électricité d'où aujourd'hui un potentiel plus élevé d'économies dans ce secteur.

Economies d'énergie par rapport à la politique du statu quo

	R	M	A
Energie finale totale			
2000	2%	7%	11%
2010	4%	14%	25%
2025	8%	22%	33%
Electricité			
2000	0%	6%	14%
2010	5%	18%	36%
2025	13%	34%	53%

Le scénario de référence (article constitutionnel sur l'énergie, loi sur l'énergie non exhaustive, impôt sur l'énergie de 4%) conduira à plus que doubler la puissance nucléaire actuelle jusqu'en 2025. En plus de Kaiseraugst (2000) et de Graben (2005), il faudra construire qua-

tre réacteurs de 330 mégawatts (MW). Les cinq centrales existantes seront remplacées au terme de leur activité par neuf réacteurs de 330 MW, et quatre réacteurs de chauffage de 50 MW seront encore nécessaires. Ces prévisions, pour l'essentiel, recourent celles des producteurs d'électricité.

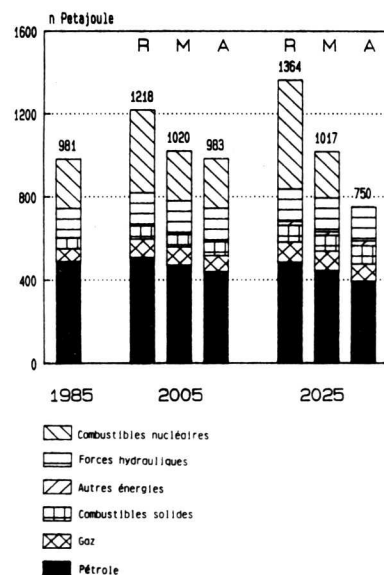
Le scénario du moratoire implique que les capacités de production nucléaire installées ne seront pas développées, mais elles pourront être remplacées.

Dans le scénario d'abandon, les centrales actuelles fonctionneront au plus tard jusqu'à la fin de leur vie. La dernière née, celle de Leibstadt, sera arrêtée en 2025.

L'énergie hydraulique est modérément développée dans les trois scénarios (R=+12%; M et A=+16%). La majeure partie de cette production supplémentaire proviendra de l'aménagement et de l'agrandissement des installations existantes et de nouvelles petites unités. Tous les scénarios prennent en compte une réduction de productivité due aux exigences de la future législation sur les débits minimums.

Globalement, la consommation d'énergie brute prévue par les différents scénarios évoluera de la manière suivante:

Consommation d'énergie brute prévue dans les scénarios (PJ/a)



La semaine prochaine, nous examinerons de plus près les mesures nécessaires pour concrétiser ces scénarios et les coûts qu'elles impliquent. ■

La bataille du rail

(pi) La bataille tram-métro à laquelle les Genevois s'apprêtaient à se livrer n'aura certainement pas lieu. Les inconditionnels du rail en plein air sont en effet disposés à retirer leur initiative «pour des transports publics efficaces» en faveur d'un contreprojet séduisant.

L'initiative n'autorisait le développement des transports publics que par l'extension du réseau actuel de bus et la construction de nouvelles lignes de tram. Dans un premier temps, le gouvernement avait répondu par un contreprojet prévoyant la construction d'un métro, plus performant. Aucune des deux variantes ne dégagant de majorité claire, un second contreprojet a été élaboré, beaucoup plus séduisant, qui reprend en fait certains points des deux premiers textes, sans fixer de limites techniques. Il prévoit notamment la préparation d'un plan directeur des transports publics et le respect d'exigences quant à la desserte et au confort (voir encadré). Mais son point fort est la réalisation de deux études parallèles, jusqu'au stade de l'avant-projet: une pour le métro et une pour le tram. Malgré un coût plus élevé, les commissions concernées ont adopté ce projet à la quasi unanimité. Le comité d'initiative est également prêt à s'y rallier.

Epreuve de force

L'épreuve de force n'a pourtant été évitée que de justesse. L'Association suisse des transports (AST), partisane du tram, s'opposait en effet au retrait de l'initiative afin de ne pas donner de chance au métro de s'imposer, alors que les autres associations initiantes faisaient confiance au système de la double étude, même si la plupart espèrent que le tram finira par s'imposer. Un autre défaut du contreprojet, aux yeux de ses opposants, était d'être défendu uniquement par les partisans du métro et les représentants des milieux automobiles (sans l'Automobile club suisse qui s'oppose à toute amélioration des transports publics quand elle ne prône pas la réalisation d'un monorail

aérien). Ceux-ci redoutent qu'un réseau de trams ne vienne encore réduire l'espace à disposition pour la circulation privée et espèrent au contraire que la mise sous terre d'une partie des voyageurs leur permettra de circuler plus facilement.

Valeurs-limites à respecter

Ils risquent bien d'être déçus, car la construction d'un métro n'entraînerait

pas pour autant le démantèlement du réseau actuel de bus, mais tout au plus sa réorganisation en fonction des nouveaux moyens à disposition. Il est même probable que le trafic induit provoquerait une augmentation du nombre de voyageurs dans l'ensemble des transports publics genevois. De plus, le Conseil d'Etat s'est engagé à respecter les valeurs-limites de pollution édictées par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (Opair), ce qui n'ira pas sans un important transfert modal de l'automobile vers les transports publics. Dans cette optique, le tram aurait l'avantage d'occuper physiquement l'espace pris aux voitures, donc de rendre plus crédible une réduction de capacité pour les transports privés. Mais le moyen que choisiront les Genevois dans trois ans importe peu. Ils disposeront bientôt, pour autant que le peuple l'accepte en juin, d'une loi sur les transports publics moderne et efficace, dont pourraient s'inspirer d'autres cantons. ■

Une nouvelle loi

Le contreprojet préparé par le Département de justice et police s'inspire du plan directeur zurichois, qui permet actuellement la mise en place d'une communauté de trafic. Celle-ci regroupe les communautés tarifaires (tarifs compatibles entre plusieurs entreprises sur un territoire déterminé) et d'exploitation (un organe central gère les horaires et les modalités d'exploitation de toutes les lignes, pouvant être desservies par plusieurs compagnies, sur un territoire déterminé). L'utilisateur n'a ainsi plus à se préoccuper de savoir avec quelle entreprise il voyage.

Outre l'étude parallèle de réseaux tram et métro, le projet genevois fixe également pour objectif la réalisation, d'ici à l'an 2000, d'une offre de transports publics répondant à certaines exigences de confort, de rapidité et d'accessibilité:

- vitesse commerciale supérieure à 18 km/h pour les lignes importantes sur route, et supérieure à 30 km/h pour les lignes en site propre intégral;

- une place assise par voyageur en dehors des heures de pointe et capacité suffisante durant ces heures pour ne pas à avoir à refuser de passagers;
- la plus mauvaise liaison à l'intérieur de l'agglomération urbaine doit pouvoir se faire en moins de 60 minutes;
- toutes les lignes régulières sont desservies au moins de six heures à minuit; la cadence sera de 6 minutes au plus sur toutes les lignes importantes, de 30 minutes au plus sur les lignes de campagne aux heures de pointe et de une heure au plus en dehors de ces heures;
- un arrêt de transports publics ne doit pas être à plus de 300 mètres ou 5 minutes à pied de votre lieu de départ ou de destination en ville, 500 mètres ou 10 minutes à pied en dehors de la zone urbaine.

Il est également prévu de mettre en place des transports semi-collectifs dans les régions ou aux heures où l'exploitation des lignes régulières n'est pas opportune.

Selon que vous serez puissants ou misérables

(ag) Le président de la Banque nationale suisse, M. Languetin, a pris un plaisir ironique à faire constater la coïncidence des chiffres: 140 d'un côté, 140 de l'autre. Les banques centrales, décidées à soutenir le billet vert, ont acheté pour 140 milliards de dollars. Du même coup, elles ont financé le déficit de la balance des revenus des Etats-Unis. Avec ces dollars, elles ont aussi souscrit pour une part des bons du Trésor américain assurant le financement du déficit gigantesque du budget fédéral.

Tout tourne donc très rond. Les Etats-Unis assument une charge écrasante de dépenses militaires. Le Japon, l'Allemagne, la Suisse (et quelques autres) qui n'entretennent pas d'armes nucléaires, financent l'endettement américain. Ainsi soulagés, les Etats-Unis peuvent vendre leurs surplus agricoles à des prix de dumping, que la Communauté européenne s'efforce péniblement de suivre, pour le grand bénéfice de l'URSS, qui ainsi subventionnée, supporte mieux un budget d'armement tout aussi écrasant que celui des Etats-Unis... qui ne sauraient donc relâcher leur effort, qui, etc. L'équilibre mondial, ce n'est pas une balance, c'est un carrousel.

Reste le tiers monde, hors du circuit.

Combien, la Suisse?

Quand M. Languetin révèle le chiffre du soutien international de la monnaie américaine, il ne précise pas quelle fut, dans le montant global, la part de la Suisse. Et personne, apparemment, pour s'en étonner.

Risquons une estimation! Le produit intérieur suisse (PIB) correspond au 1% du PIB des pays de l'OCDE. Mais la part suisse à l'activité financière mondiale est de l'ordre de 9%. En pondérant du coefficient 3 notre poids économique, et du coefficient 1, notre poids financier, on obtiendrait une participation de 4%, soit en francs suisses quelque chose (si l'on ose dire) comme 7 ou 8 milliards. Dollars achetés à perte, la moins-value s'amenuisant au fur et à

mesure que le dollar se stabilisait.

La participation suisse, au soutien du dollar, s'est en tout cas chiffrée par une perte de plusieurs centaines de millions. Peut-être 700 millions, soit l'équivalent de notre soutien annuel au tiers monde par le budget de la Confédération.

Que la Banque nationale ait tenu à jouer le jeu de la régulation monétaire n'est pas contesté, vu l'importance de la place financière suisse, mais pourquoi ce secret domestique, même rétrospectif, alors que les chiffres mondiaux nous sont communiqués.

Question simple: ce que nous consentons pour la monnaie de la nation la plus puissante au monde ne devrait-il pas impliquer un effort de solidarité parallèle pour les pays les plus pauvres?

Concrètement possible

L'objection vient d'emblée, ne pas mélanger ce qui appartient à des domaines différents: l'aide publique qui ressortit au budget de l'Etat et la gestion de la monnaie et du marché des changes qui sont gouvernés par les banques centrales.

Mais certains pays attribuent à l'Etat les dividendes ou la participation au bénéfice de la banque centrale. Là, les vases communiquent. Le Trésor américain a racheté, à des conditions définies, des créances de banques américaines sur le Mexique. La pratique est plus souple que la définition théorique.

Au vu de la balance des comptes courants, le produit des placements de devises de la Banque nationale est considérable. En 1986, quoique en recul d'un milliard sur l'année précédente, il se chiffre à 2,4 milliards. Sur de tels montants qui permettent d'absorber sans douleur les pertes du soutien au dollar, n'est-il pas possible de consacrer quelques centaines de millions au dépannage des pays les plus pauvres?

Les pays endettés n'obtiennent plus de crédits commerciaux. Dès que les banques ont atteint le plafond des avances que peut autoriser une gestion prudente

et des provisions qui couvrent ces risques spécifiques, elles n'ouvrent plus leur guichet. On ne prête guère aux pauvres, c'est encore plus vrai aujourd'hui pour les pays pauvres.

Proposition

La Banque nationale pourrait racheter des créances anciennes lorsqu'une banque suisse consent l'ouverture d'un nouveau crédit. On peut imaginer sans entrer dans le détail les conditions à remplir: qualité du projet nouveau à financer, niveau de l'effort déjà consenti, etc... Cette suggestion aurait l'avantage de lier l'abolition d'une dette à une dynamique du développement et d'éviter l'arbitraire du choix des bénéficiaires. Mille variantes sont imaginables, y compris sous des formes multilatérales. DP insistera sans se lasser. Et la litanie sera la suivante:

Les bénéfices non distribués de la Banque nationale sont gigantesques. S'ils permettent à notre pays de jouer le jeu du soutien au dollar pour plusieurs centaines de millions, ils doivent aussi permettre d'aider les pays les plus pauvres que le poids des dettes accumulées empêche de respirer et de progresser. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz, Jean-Luc Seylaz

Invité: René Meylan

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case postale 2612, Saint Pierre 1

1002 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

La Suisse en retard

(jg) Le rapport sur la *Formation à l'informatique en Suisse* que vient de publier l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) nous donne l'occasion de faire le point sur l'état de la situation dans notre pays.

Ces chiffres ne manquent pas d'intérêt. Dans la formation professionnelle, des cours obligatoires d'informatique existent dans 121 apprentissages, sur les 280 réglementés par l'OFIAMI. 5 écoles d'ingénieurs ETS sur 23 proposent une formation d'ingénieur en informatique et il est possible d'approfondir ses connaissances dans 11 autres écoles. Toutes les universités, sauf celle de Bâle, dispensent désormais des formations plus ou moins complètes en informatique. Il en va de même, bien sûr, pour les Ecoles polytechniques. Il n'y a pas de chiffres concernant les écoles secondaires, mais la quasi-totalité offrent aujourd'hui des cours facultatifs.

Ces données soulignent en fait le retard considérable pris par la Suisse, retard mentionné d'emblée par le rapport. En effet, l'étonnant n'est pas que 16 ETS sur 23 dispensent une formation en informatique, mais que cette branche soit absente dans les 7 autres. En ce qui concerne les universités, le rapport mentionne qu'un tiers des étudiants ayant commencé leurs études en 1984/85 ont suivi des cours d'informatique. Or il est certain que la quasi-totalité des professions nécessitant une formation universitaire seront envahies par l'informatique dans les dix ans à venir. Il ne s'agit pas de faire de tous les étudiants des spécialistes, mais il faut leur donner la capacité d'acquérir la compréhension de cet outil de travail.

Il n'est pas nécessaire de connaître les principes de la thermodynamique pour conduire une voiture, par contre si un juriste doit consulter sur son écran une jurisprudence, pour citer un projet Swissex en voie de réalisation, il est bon qu'il connaisse, au moins dans les principes, la façon dont on structure les informations pour construire une base de données.

A l'évidence, et on ne s'en plaindra pas, la Confédération et les cantons sont conscients du problème, comme en témoignent les 207 millions de francs votés en 1986 par les Chambres au titre de

mesures spéciales en faveur de l'informatique. A remarquer que le manque de spécialistes compétents constitue actuellement un goulet d'étranglement à l'utilisation de ces crédits, et le rapport de l'OFES souligne également cet élément. Si la politique de rattrapage est actuellement bien engagée, il est tout de même intéressant de s'interroger sur les causes de ce retard, d'autant plus paradoxal que notre pays est celui où le nombre d'ordinateurs par habitant est le plus élevé.

Nous y voyons deux causes principales. Tout d'abord, la Suisse allemande, contrairement aux Romands ici en avance, n'a pas cru pendant longtemps à la spécificité de l'informatique. Ce n'était qu'une technique auxiliaire, comme le télex ou la photocopie, sans spécificité propre et qui n'avait donc pas à être enseignée en tant que telle. Le vocabulaire porte la trace de cette attitude. En Suisse romande et en France, le mot «informatique» existe depuis plus de 20 ans. Chez nos compatriotes allemands, «Informatik» est d'usage récent, 5 ou 6 ans au plus. Pendant longtemps, et aujourd'hui encore dans beaucoup d'offres d'emploi, on parlait d'EDV, Elektronische Data Verarbeitung (traitement électronique des données). On le voit bien, une telle expression suggère une optique purement instrumentale, l'utilisation d'un simple moyen technique, alors que le vocable informatique implique l'idée d'une spécificité, d'un domaine autonome.

La deuxième raison relève de cette caractéristique culturelle qu'est le fameux «pragmatisme» helvétique. Les entreprises, les administrations, les pouvoirs publics veulent du concret, du palpable, loin des grandes idées. Parfois, on s'en glorifie même. Or, rien n'est plus abstrait et conceptuel que l'informatique. Aujourd'hui encore, combien d'entreprises, s'en remettant à un spécialiste pour résoudre un problème complexe d'informatisation, voient avec surprise celui-ci passer plusieurs mois à élaborer une conception, une modélisation, avant de passer à l'exécution. Il y a là quelque chose qui est au fond très contraire aux habitudes helvétiques et qui explique peut-être bien des retards. ■

(pi) Certaines entreprises découvrent que l'écologie n'est pas forcément incompatible avec l'économie. Dans bien des cas, ce qui est perdu à court terme, par des investissements liés à la protection de l'environnement et au ménagement des ressources naturelles, peut être récupéré sous une autre forme à long terme. Pour certaines entreprises, l'écologie est même devenue moyen de marketing, à l'image des Voyages SSR qui font actuellement campagne à propos de leur nouveau catalogue, confectionné sur du papier recyclé, comme d'ailleurs tous les imprimés de la maison. L'écologie devient ici partie intégrante du look de la maison, qui profite du créneau pour améliorer son image auprès de sa clientèle-cible.

Le sujet est vaste et on se réjouit de voir le résultat du projet que la Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE) a soumis dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement et qui s'intitule justement «Dialogue écologie-économie».

Economie et écologie

La SPE est une des grandes organisations nationales de protection de l'environnement et ses créneaux spécifiques sont la problématique des substances écotoxiques; la pollution de l'air, de l'eau et des sols; l'agriculture et l'alimentation; la gestion des déchets.

La SPE mise beaucoup sur l'information, soit en production propre — comme la revue trimestrielle *Vivre demain* — ou en collaboration comme la nouvelle collection de livres de synthèses *Les Dossiers de l'environnement*, ou l'analyse des possibilités économiques de valoriser la durabilité des biens, menée par la SPE avec le soutien de la SBS*. Les lecteurs de DP ont d'ailleurs profité d'une série d'articles de René Longet, directeur de la SPE, sur l'«Environnement: l'état de la question», dont un tiré à part est disponible. ■

*Stratégie économique de la durabilité, cahier SBS n° 32.

Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE), rue Saint-Ours 6, 1205 Genève. Tél. 022 29 99 29.

Urbain Olivier, écrivain

Urbain Olivier, 1810-1888...

Nous commémorons donc cette année le centième anniversaire de sa mort.

A ce propos, une anecdote: une dame — laquelle, soit dit en passant, possède une connaissance admirable de la poésie française et de la littérature suisse-romande — chargée d'organiser une émission ou un symposium ou une table ronde pour rappeler le romancier vaudois, proposant d'inviter le paysan-écrivain-éditeur Albert-Louis Chappuis, puisqu'aussi bien il est l'un de ceux, pas très nombreux (le libraire Bonnard!), à avoir publié (en 1975) un roman d'Urbain Olivier, *L'Orphelin*, vendu à dix mille exemplaires... Et le grand responsable ou la grande responsable des activités littéraires de répondre qu'en effet c'est une bonne idée, mais qu'une idée meilleure encore serait d'inviter l'auteur... Et la dame (poétesse, elle aussi) de faire observer que ce sera difficile, puisque l'auteur est mort... Et le grand responsable rétorquant: «Ça m'étonnerait bien!». Et la dame lui présentant les dates: 1810-1888... Et le grand responsable, avec une fidélité à soi-même et une force de caractère bien rares de nos jours: «Ça ne prouve rien»!!! (Non, il ne s'agissait ni de Mme Paschoud, ni de Mme Sandoz, ni de Max et Moritz).

Mais venons-en à Urbain Olivier, dont les nouvelles éditions *Cabédita*, à Morges, publient aujourd'hui *L'Ouvrier*.

Dans son *Histoire littéraire de la Suisse française* (1895), Philippe Godet faisait observer que Juste Olivier, l'aîné (1807-

1876), était de beaucoup supérieur: *Pour quiconque attache quelque prix à l'originalité du talent, aux qualités de style, c'est un double sujet d'étonnement que le succès prodigieux des ouvrages d'Urbain et l'indifférence cruelle dont Juste a souffert. Et encore: Succès (celui d'Urbain) d'autant plus frappant qu'il était obtenu sans grand effort d'art, par des moyens toujours les mêmes. Le cadre du récit ne varie guère: c'est l'histoire d'un brave jeune orphelin ou d'une honnête fille pauvre, arrivant par son travail et sa piété à la considération générale, qui lui procure un établissement avantageux. A côté de la vertu ainsi récompensée, le vice, la paresse et l'ivrognerie, reçoivent leur salaire; le chemin du temple est celui de la prospérité; celui de l'auberge conduit à la ruine. Plus brutalement, Virgile Rossel (*Histoire de la Littérature française hors de France*, 1897) parlera de *faibles histoires, monotones et prêcheuses, écrites en pur patois de Canaan*.*

Et il est bien vrai que les romans d'Urbain Olivier sont extrêmement bien-pensants — vous pouvez les mettre sans crainte — je ne dis pas: entre les mains de votre fille, qui vient d'achever *Les Liaisons dangereuses* et lit en ce moment *Justine*, de Sade — dans les mains de votre grand-mère. Et non seulement moralisante et bien-pensante, mais assez «réactionnaire»: peu de compréhension, chez Urbain, pour le syndicalisme, l'Internationale ou les revendications du «Travail»! ■

EN BREF

Pour l'instant, les gaz biologiques du «ruclon» géant du Teufthal sont brûlés. Les autorités bernoises étudient leur utilisation pour produire de l'électricité. La réalisation est envisagée pour cette année et l'exploitation correspondrait à 4000 tonnes d'huile de chauffage. Ce dépôt est situé sur la commune de Mühleberg.

Avant de quitter ses fonctions, le secrétaire général du PDC Fagagnini a proposé un

axe de cohabitation entre son parti et le Parti radical. S'agit-il d'encore mieux faire comprendre qui commande en Suisse?

Le Parti libéral, le Groupement des électeurs critiques (VKA) et l'Alliance des indépendants d'Aesch, dans le demi-canton de Bâle-Campagne, envisagent le dépôt d'une liste commune pour les prochaines élections communales.

Le journal conservateur *Schweizerzeit* (2/88) publie l'annonce d'un club des amis de l'Afrique du Sud offrant des séjours de travail pour les étudiants.

(réd) En regardant les photos du «Tout Lausanne olympique» à Calgary, les lecteurs de la radicale *Nouvelle Revue* n'ont pas dû se sentir trop dépayés. Même ceux de 24 heures ont eu droit, le 18 février, à une pleine page sur le thème, avec portrait panoramique de la délégation, emmenée par le conseiller national Paul-René Martin, syndic de Lausanne et président du Comité d'organisation des éventuels JO (COJO). Autour

JEUX OLYMPIQUES

Calgary, capitale radicale

de lui, une jolie brochette de radicaux: les frères Cevey (Jean-Jacques, le syndic de Montreux, et Pierre, le conseiller d'Etat); le municipal lausannois Jacques Lienhard, directeur de police; l'in-fatigable Pierre Schwitzguébel, directeur du COJO; M^e Gil Schwaar, président de l'Association des intérêts de Lausanne (ADIL); J.-F. Petignat, président de l'Office du tourisme de Montreux; René Rigassi, président des cafetiers et hôteliers lausannois; Francis Pahud, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Edmond Henry, ancien de Nestlé et de l'Expo 64; M. Gafner, sans parler de comitards radicaux venus des autres communes et stations organisatrices des éventuels Jeux d'hiver 94 en Pays de Vaud.

Bien entendu, les trois commissions (sur une trentaine) qui ont un président socialiste n'ont pas eu l'indécence de l'envoyer à Calgary, aux frais de la princesse olympique. Ça aurait fait «chenit» parmi tous ces verts, qui ont quand même toléré l'UDC Ogi, ancien promoteur de la candidature de l'Oberland bernois et désormais dévoué à la cause lausannoise. Aux Jeux de Séoul, le Conseil fédéral sera représenté par le radical vaudois J.-P. Delamuraz. On est d'avance tout soulagé. ■

Jorge Semprun et le roman politique

Aucune réflexion théorique n'aura jamais la richesse de sens d'une histoire bien racontée. Cette vérité n'est pas nouvelle; tout le roman réaliste du XIX^e, de Balzac à Zola, y trouve sa justification ou sa validité: la meilleure façon de proposer une réflexion sur son époque et d'éclairer l'Histoire au présent, c'est de les mettre en roman.

Depuis quelques années, tout ce qui touche à la littérature (œuvres, évaluation critique, approches linguistiques) propose un retour bienvenu à la préoccupation du contenu humain des textes, au vécu du «sujet», et à l'Histoire dont celui-ci est à la fois un produit et un agent. De ce fait l'utopie flaubertienne (écrire un livre sur rien) n'apparaît plus aux écrivains et aux critiques comme un idéal fascinant. Il n'est dès lors pas étonnant qu'on voie fleurir un type de roman qu'on pourrait appeler le roman politique. Parmi les représentants les plus attachants de cette forme de roman historique, Jorge Semprun.

Né en 1923 dans une famille bourgeoise républicaine, exilé en France dès 1936, résistant, déporté à Buchenwald, dirigeant du PCE et l'un des responsables de son action clandestine dans l'Espagne de Franco, exclu en 1964, Semprun, stalinien repent, ne cesse de mettre en scène et en perspective critique son passé de militant, et de dénoncer l'idéologie totalitaire dont il fut longtemps le tenant orthodoxe et aveugle avant d'en découvrir les perversions.

Ses fictions se présentent comme de vastes remémorations qui imbriquent différents moments du passé dans le présent du narrateur. Cette composition en marqueterie est devenue la forme privilégiée (parce que la plus efficace) des autobiographies romanesques. Et on en trouve un bon exemple dans le très beau *Trame d'enfance* (1976, traduction française 1987) de la romancière Christa Wolf, évoquant son enfance nazie et la débâcle allemande de 1945. Rien

d'étonnant à cela: pour raconter le vécu d'un personnage et l'Histoire dans son mouvement, il faut renoncer au simple récit chronologique pour *reconfigurer* le temps vécu; c'est ainsi qu'il devient pleinement significatif. Deux beaux romans de Semprun (*Le grand voyage* et *Quel beau dimanche*) ont pour thème central sa déportation à Buchenwald. Mais pour donner tout son sens à l'expérience du camp de concentration il évoque aussi le passé (ce qui y a conduit les héros) et le futur: ce que sont devenus les rescapés et ce que l'Histoire leur réservait — par exemple, le sort tragique des communistes allemands ou russes, persécutés ou liquidés après leur retour.

Semprun adopte parfois la forme du «polar» politique. *La deuxième mort de Ramon Mercader* raconte les derniers jours et la mort d'un agent secret travaillant pour les Russes, victime de la guerre que se livrent le KGB et la CIA et d'une «taupe» qui l'a livré aux Américains. En même temps, son nom de code (celui de l'assassin de Trotski) permet tout un jeu de miroirs et de rapports subtils avec un célèbre crime politique. Le dernier Semprun, sorti l'automne dernier, *Netchaïev est de retour*, est aussi un «polar» politique: soit le destin de quelques gauchistes repentis (leur Avant-garde prolétarienne est calquée sur l'historique Gauche prolétarienne), menacés dans leur vie par des terroristes qui ne leur pardonnent pas d'avoir «trahi» la cause et d'avoir accepté finalement la société telle qu'elle est, et telle qu'elle permet de faire carrière. Le sujet, on le voit, est d'actualité; une vingtaine d'années après mai 68, le temps est venu de faire un bilan; le roman se réfère d'ailleurs explicitement à d'autres textes sur ce thème, au livre de Cohn-Bendit et au recueil *Terrorisme et démocratie* (particulièrement à l'essai d'un ancien de la Gauche prolétarienne qui signe Antoine Liniers). Réflexion romancée sur les enjeux de la démocratie en Europe occidentale, sur l'alternative réformisme ou extrémisme, et sur

ce qu'a de monstrueux le terrorisme aveugle. Ici aussi, la réalité actuelle s'ouvre largement vers l'amont. Netchaïev (nom de guerre d'un des héros) fut l'un des premiers théoriciens russes du terrorisme, l'inspirateur de Bakounine, et mourut dans une prison tsariste en 1882. Du *Catéchisme du révolutionnaire* de Netchaïev aux *Démons* de Dostoïevski (qui s'en est inspiré), à la *Conspiration* de Paul Nizan et aux actuels tenants de l'action directe, c'est toute une histoire de ce mythe, et de cet autre totalitarisme, que fait intervenir et que met en question le dernier «polar» de Semprun.

Faut-il dire ma déception à la lecture de *Netchaïev*? Les thèses de Semprun sont pour moi hors de question: le terrorisme est une «sottise criminelle». Mais Semprun ne peut être ici que le juge d'une génération qui n'est pas la sienne, et d'actions politiques dont il n'a été que le témoin. Ce qu'il invente n'est nullement invraisemblable (l'assassinat de Georges Besse a sa place dans le récit). Mais il y manque la richesse du vécu qui nourrit les fictions antérieures. Et qui place *Le grand voyage*, *Quel beau dimanche* et *La deuxième mort de Ramon Mercader* parmi les beaux romans parus durant ces vingt-cinq dernières années.

Jean-Luc Seylaz

Jorge Semprun

Le grand voyage, Gallimard, 1963 (réédité en Folio).

La deuxième mort de Ramon Mercader, Gallimard, 1969 (réédité en Folio).

Quel beau dimanche, Grasset, 1980.

Netchaïev est de retour, JC Lattès, 1987.

François Furet, Antoine Liniers, Philippe Rayaud: *Terrorisme et démocratie*, Fayard, 1985.

Christa Wolf: *Trame d'enfance*, traduit de l'allemand par Ghislain Riccardi, Editions Alinea, 1987.

L'INVITE DE DP

Investigations

La fin de l'an 1987 restera gravée dans la mémoire des Neuchâtelois par deux événements: l'élection de René Felber à Berne et la déconfiture de Dubied à Couvet. Aucun rapport, en apparence, entre ces circonstances disparates, l'une joyeuse, l'autre lamentable. Et pourtant...

L'entrée d'un nouveau ministre au Conseil fédéral suscite l'intérêt légitime des médias. On l'interroge lui-même à tour de bras. On interpelle ses proches et ses amis. On veut tout savoir sur son compte. Voyageant en politique depuis un quart de siècle avec l'écu, dans le même canton et le même parti, j'ai reçu mon compte d'appels de journalistes. J'y ai répondu très volontiers, mais plusieurs de mes interlocuteurs ont stupéfait ma naïveté. Ils ne s'intéressaient guère à l'évolution de cette carrière, pourtant assez remarquable. L'objet de leur curiosité, c'était dans quelles «affaires» il aurait pu se trouver compromis, ou sinon lui du moins sa femme ou l'un ou l'autre de ses enfants. Tel quel.

Ces enquêtes-là, cyniques sur le fond et insolentes quant à la forme, relèveraient paraît-il d'un nouveau style de journalisme qualifié d'investigation. Et il est vrai que M. Delamuraz, Mme Kopp et hier encore Christian Grobet ont systématiquement passé à la casserole lors de leurs candidatures respectives.

Le procédé, tout scandaleux qu'il soit, n'a même pas la vertu de l'inédit. Dans la *Sentinelle* du 27 février 1925, Charles Naine conte avec humour qu'on lui fait la réputation de n'être qu'un vulgaire maquereau, propriétaire entre autres d'une grande ferme en Algérie et d'un riche élevage de moutons au Cap. E.-Paul Graber, poursuit Naine, a quant à lui engraisé des cochons avec du lait pendant la guerre de 1914 et possède quelque part au Valais un chalet princier. N'étant pas né à l'époque de l'article, je n'ai rien su de ces nouvelles. Mais je me rappelle qu'au temps du Front populaire, mes honnêtes parents croyaient dur comme fer que M. Blum, socialiste, millionnaire et juif, ne mangeait chez lui que dans de la vaisselle d'or et possédait en immobilier des rues entières de Lausanne. Ils n'avaient pas inventé ces fables. Plus prosaïques, ils lisaient *La Suisse libérale* que leur employeur leur servait d'office à ses frais.

Le journalisme d'investigation n'a pas seulement derrière lui une longue pratique de la calomnie. Il «investigue» selon des méthodes sélectives même lorsqu'il

dit la vérité. L'affaire des caisses noires ne nous a pas valu que de connaître au franc près le revenu de membres de l'exécutif bernois, mais celui de tous les conseillers d'Etat que compte la Suisse. Le treizième mois prévu, à tort ou à raison, pour les magistrats vaudois a provoqué une avalanche de tableaux statistiques. Les départs de MM. Schlumpf et Aubert ont mis la puce à l'oreille sur les retraites servies aux anciens conseillers fédéraux. On débat aussi volontiers du sort matériel des fonctionnaires, des instituteurs, des pasteurs, des enseignants universitaires. Et ainsi de suite. Que ce rappel ne crée aucune équivoque: le peuple a le droit de savoir ce qu'il paie à ses élus et à ses serviteurs. Il ne s'agit que de l'un des aspects de la transparence démocratique.

Mais voici qu'en janvier dernier, M. François Reber, député radical et conseiller général de Neuchâtel, constate dans une proposition réglementaire, donc publique, d'aide de la ville aux licenciés de Dubied, que le chef de la maison, actionnaire majoritaire, a bénéficié

en 1986 d'un revenu déclaré de 450 000 francs. Soulignons-le d'emblée: ce chiffre n'a rien d'exceptionnel et l'on a vu bien pire chez les faillits de l'horlogerie. Mais qui le sait? Personne. La presse investigatrice, intarissable sur les hommes politiques et qui parfois fouille dans les poubelles, ne s'intéresse pas aux gains que s'octroient les maîtres de forge et les banquiers. Elle ne pose pas davantage de questions sur les honoraires perçus durant des années par des membres de conseils d'administration qui ont couvert des gestions désastreuses. En foi de quoi le propos de M. Reber a été enseveli sous le blanc linceul d'un pieux silence. Le mur de la vie privée des citoyens engagés subit de sévères coups de boutoir. Le mur de l'argent reste intact. Ce n'est pas un «détail», selon un mot désormais célèbre.

P.-S.: Ces lignes étaient écrites lorsque le service de presse du PSS a répercuté des ragots sur le mari de Mme Kopp et que la droite bâloise a diffamé la candidate socialiste au Conseil d'Etat. Décidément, le mur de la débilite demeure aussi solide dans certains états-majors politiques que celui de l'argent ailleurs.

René Meylan

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. René Meylan, neuchâtelois, est ancien conseiller d'Etat et aux Etats.

SOLLICITUDE

La NZZ au secours de la classe ouvrière

(y) Qui va défendre la classe ouvrière helvétique après la «débâcle électorale» des socialistes en automne dernier? La question préoccupe certes l'Union syndicale suisse, qui a pris sa part à l'échec de plusieurs de ses porte-parole aux Chambres fédérales, mais aussi la nouvelle gazette du tout Zurich patronal radical, qui étale depuis plusieurs semaines, à longueur de colonnes, une sollicitude aussi émouvante que soudaine pour les salariés de ce pays. Sous différentes signatures, la NZZ décrit complaisamment le «désarroi du PSS», dénonçant la paralysie de ses dirigeants, incapables d'analyser lucidement la situation, et plus encore d'établir une stratégie efficace pour y faire face à plus long terme. La *Wochen-Zeitung*, d'habitude particu-

lièrement sévère à l'égard de ceux qui se situent à sa droite immédiate, s'offre le plaisir de prendre la défense du PSS dans son édition du 19 février 1988. A force de répéter que le Parti socialiste aborde son deuxième centenaire à bout de forces, la NZZ-ouvrière souhaite manifestement faire du PSS ce parti croupion qu'il n'est en aucune manière aujourd'hui, mais qu'il pourrait bien devenir rapidement s'il suivait les inquiets conseils émanant de la Falkenstrasse (siège de la NZZ).

P.-S.: Décidément, la sollicitude à l'égard du PSS se porte bien. Voyez l'éditorial de Denis Barrelet paru dans 24 heures de lundi dernier 22 février. Si le Parti socialiste ne se ressaisit pas après tout ça... ■